



Distribution: générale

Date: 20 janvier 2017

Original: anglais

Point 6 de l'ordre du jour

WFP/EB.1/2017/6-B/Add.1

Rapports d'évaluation

Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation de l'intervention menée par le PAM pour faire face à la crise liée au virus Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone

Contexte

1. Le présent document expose la réponse de la direction aux recommandations issues de l'évaluation de l'intervention de niveau 3 menée par le PAM pour faire face à la crise de la maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest.
2. La direction se félicite des constatations et des recommandations, qui éclaireront l'élaboration de programmes futurs, notamment dans des situations d'urgence analogues à la crise d'Ebola.
3. Cette intervention d'urgence s'est démarquée des modes de travail classiques du PAM, cependant l'équipe d'évaluation a constaté que le PAM était parvenu à répondre aux besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et à fournir une assistance logistique, avec souplesse, en temps voulu et de manière efficiente. Dans le cadre des partenariats stratégiques qu'il a mis en place, le PAM a utilisé des moyens innovants, notamment des techniques de suivi et des techniques d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité fondées sur l'emploi de téléphones portables, afin de faciliter l'apport de l'assistance aux communautés touchées.
4. Le tableau ci-après présente les mesures qu'il est prévu de prendre pour appliquer les recommandations, et les échéances correspondantes.

Coordonnateurs responsables:

M. A. Dieng
Directeur régional
Afrique de l'Ouest
courriel: abdou.dieng@wfp.org

Mme M. Van der Velden
Directrice régionale adjointe
courriel: margot.vandervelden@wfp.org

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DE L'INTERVENTION MENÉE PAR LE PAM POUR FAIRE FACE À LA CRISE LIÉE AU VIRUS EBOLA EN GUINÉE, AU LIBÉRIA ET EN SIERRA LEONE			
Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 1a: Amélioration de la performance</p> <p>En partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies, la Croix-Rouge, des organisations non gouvernementales internationales et nationales et des acteurs nationaux de la santé et de la gestion des catastrophes, documenter et communiquer les pratiques optimales du PAM concernant:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ la fourniture de services communs contribuant à optimiser le rapport coût-efficacité au service d'une capacité d'intervention efficace à l'échelle mondiale; et ➤ la marche à suivre pour appliquer ou adapter le modèle/les enseignements de l'intervention du PAM face au virus Ebola à des situations d'urgence (sanitaire) futures. 	<p>Division de la préparation aux situations d'urgence et de l'appui aux interventions en cas de crise</p>	<p>La recommandation est en partie acceptée.</p> <p>Le PAM a tiré les enseignements de sa collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans le cadre de la riposte conjointe à la crise Ebola. Il consignera ces enseignements et les communiquera aux autres partenaires.</p> <p>La Division chargée de la chaîne d'approvisionnement a documenté les pratiques optimales relatives aux achats et aux services communs (voir la réponse à la recommandation 3b).</p>	<p>Septembre 2017</p>
<p>Recommandation 1b: Amélioration de la performance</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Participer à l'établissement en cours d'un réseau mondial d'approvisionnement à des fins de préparation et d'intervention en cas de pandémie. 	<p>Division chargée de la chaîne d'approvisionnement</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Les capacités de préparation et d'intervention en cas de pandémie s'améliorent, notamment grâce à l'établissement d'un partenariat avec l'OMS, la Banque mondiale, NEC, Henry Schein, UPS, le Forum économique mondial et d'autres acteurs des secteurs public et privé.</p> <p>Les progrès accomplis jusqu'ici concernent les aspects suivants: établissement de la liste des 60 articles les plus importants pour les interventions menées en cas de pandémie, cartographie des fournisseurs commerciaux et des stocks publics, élaboration d'un tableau de bord et d'une base de données concernant les itinéraires d'approvisionnement et élaboration d'un projet de directives pour la montée en puissance de l'appui logistique lors des épidémies. Une plateforme d'information permettant aux entités publiques et privées d'améliorer la gestion, de mettre en commun les informations sur la chaîne d'approvisionnement et d'en rendre compte pendant une pandémie est en cours d'élaboration. Le PAM participe à l'initiative relative à la chaîne d'approvisionnement en cas de crise due à une pandémie, par l'entremise de sa plateforme mondiale de services</p>	<p>Mi-2017</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DE L'INTERVENTION MENÉE PAR LE PAM POUR FAIRE FACE À LA CRISE LIÉE AU VIRUS EBOLA EN GUINÉE, AU LIBÉRIA ET EN SIERRA LEONE

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
		communs d'approvisionnement, dont le module de la logistique, les entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies et les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies constituent les éléments essentiels.	
<p>Recommandation 1c: Amélioration de la performance</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Conformément à l'ancien programme institutionnel de renforcement des capacités de préparation et d'intervention en cas de crise, le PAM devrait tirer des enseignements des activités menées pour faire face au virus Ebola afin d'améliorer l'appui apporté aux interventions d'urgence (sanitaire) et d'intégrer dans ses outils de préparation et d'intervention en cas de crise les procédures, protocoles et systèmes innovants qui ont donné de bons résultats. 	<p>Division des politiques et des programmes, Division de la préparation aux situations d'urgence et de l'appui aux interventions en cas de crise et Division de l'innovation et de la gestion du changement</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>La stratégie de gestion des connaissances du PAM devrait être approuvée par le Groupe de haut niveau chargé de la gestion au début de 2017.</p> <p>Cette stratégie vise à renforcer les interventions d'urgence et les actions de développement du PAM, à appuyer les gouvernements, à permettre de valoriser les enseignements tirés de l'expérience et à faciliter la diffusion des directives. Elle contribuera à:</p> <ol style="list-style-type: none"> a) accroître l'efficacité et l'efficacité grâce à la fourniture de bonnes pratiques et de conseils concrets qui donneront aux utilisateurs la possibilité d'apprendre de l'expérience passée et d'éviter les doubles emplois; b) améliorer la performance grâce à la mise en application des enseignements tirés, et à la valorisation de l'expérience du PAM et de ses partenaires; c) améliorer les mesures, les directives et les outils de préparation et d'intervention en cas d'urgence, en fournissant aux utilisateurs des modèles de pratiques optimales pour la conception de programmes, que ce soit dans le contexte opérationnel, en situation d'urgence ou à des fins de développement; d) renforcer les échanges avec les gouvernements et les partenaires, en offrant au PAM la possibilité de devenir une source fiable de connaissances et de savoir-faire dans le cadre des efforts déployés à l'échelle mondiale pour éliminer la faim, notamment à travers le site Web externe WFP.org destiné aux publics éclairés. 	<p>Mi-2017</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DE L'INTERVENTION MENÉE PAR LE PAM POUR FAIRE FACE À LA CRISE LIÉE AU VIRUS EBOLA EN GUINÉE, AU LIBÉRIA ET EN SIERRA LEONE			
Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
		Le PAM révisera également son Programme de renforcement des capacités de préparation et d'intervention en cas de crise pour faire en sorte que la problématique hommes-femmes soit intégrée aux outils et procédures de préparation et d'intervention en cas d'urgence.	
<p>Recommandation 1d: Amélioration de la performance</p> <p>➤ Conformément à sa stratégie en matière de personnel (2014-2017) et à sa stratégie en matière de bien-être du personnel (2015-2019), le PAM devrait investir davantage dans les capacités de préparation et d'intervention en cas de crise et les capacités techniques de son personnel (de rang intermédiaire ou inférieur), en élaborant une stratégie à long terme permettant de répondre avec efficacité aux besoins associés au déploiement immédiat ou au retrait progressif du personnel dans les interventions d'urgence prolongées (après la première vague). Le PAM devrait indiquer ce qu'il compte faire s'agissant de: pourvoir un nombre critique de postes de responsabilité; garantir une représentation équitable dans tous les domaines fonctionnels et à tous les niveaux; faire en sorte que le personnel déployé soit apte physiquement et préparé psychologiquement, et qu'il bénéficie de mesures de prévention des maladies ou des blessures en cas de déploiement d'urgence; institutionnaliser un transfert des responsabilités qui soit structuré; et intégrer un système global de mobilisation du personnel national et international, permettant d'attirer, de retenir et d'emprunter en temps voulu les talents requis.</p>	Bureau de la Directrice exécutive, Division des ressources humaines, Division chargée du bien-être du personnel et Division chargée de la chaîne d'approvisionnement, en coordination avec la Division de la préparation aux situations d'urgence et de l'appui aux interventions en cas de crise	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Les trois dernières rotations en date du fichier des agents mobilisables pour les interventions d'urgence ont concerné principalement des membres du personnel de classe P-3 et de niveaux inférieurs, en particulier des administrateurs et des agents des services généraux recrutés sur le plan national. Cela a considérablement réduit l'aptitude du PAM à affecter des cadres supérieurs aux interventions de niveau 3.</p> <p>Une proposition relative à l'établissement d'un fichier de cadres mobilisables pour les situations d'urgence sera parachevée au début de 2017. Les profils des cadres supérieurs à affecter en cas d'urgence ont été établis, et les personnes retenues correspondront à ces profils. Le fichier de cadres mobilisables pour les situations d'urgence permettra d'intervenir plus rapidement, et à la fois le personnel et les bureaux de pays pourront mieux prévoir les déploiements.</p> <p>Les fichiers des agents et des consultants mobilisables pour les interventions d'urgence couvriront tous les domaines fonctionnels.</p> <p>Dans la perspective d'un déploiement dans une intervention d'urgence de niveau 3 coordonnée au niveau central, le personnel doit obtenir les certificats requis d'aptitude médicale et psychologique auprès du Service médical et de l'Unité de conseil au personnel. Lors de l'inscription au fichier des agents mobilisables pour les interventions d'urgence, les membres du personnel sont invités à demander un certificat médical et un laissez-passer des Nations Unies pour accélérer leur éventuel déploiement.</p> <p>Les possibilités de formation proposées sont de plus en plus nombreuses. Un nouveau module d'apprentissage électronique sur ce que l'on attend des personnes déployées prépare les agents inscrits au fichier, notamment le personnel recruté sur le plan national, avant leur première mission, ce qui contribue à réduire le temps</p>	Premier trimestre de 2017

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DE L'INTERVENTION
MENÉE PAR LE PAM POUR FAIRE FACE À LA CRISE LIÉE AU VIRUS EBOLA EN GUINÉE, AU LIBÉRIA ET EN SIERRA LEONE**

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
		<p>d'adaptation et l'appui dont ils ont besoin une fois sur le terrain. La formation couvrira également le transfert de la responsabilité des activités et des systèmes, et sera proposée en quatre langues.</p> <p>Des mesures et du matériel destinés à prévenir les maladies et les blessures sont en cours d'élaboration à l'intention du personnel déployé. Ainsi, les membres du personnel du Siège déployés reçoivent une trousse de premiers secours et des tests de dépistage rapide du paludisme – le PAM est le seul organisme des Nations Unies à fournir ce type de test au personnel déployé dans des régions où le paludisme est endémique. Les procédures de prépositionnement et de réapprovisionnement de ces trousse dès le début d'une intervention d'urgence et leur financement devraient être mis en place en 2017.</p> <p>Le PAM continuera également d'encourager la participation à la formation fonctionnelle et d'appui pour les interventions d'urgence et d'améliorer ses fichiers d'agents mobilisables lors de ce type d'intervention.</p> <p>Selon les fonds disponibles, un examen détaillé des effectifs sera mené afin d'éclairer la planification des effectifs à affecter à la chaîne d'approvisionnement, notamment en cas d'intervention immédiate dans les situations d'urgence. L'examen portera en outre sur différentes modalités contractuelles, telles que les accords provisionnels (retainer) visant à faciliter le déploiement d'une capacité d'intervention immédiate, et sur les outils d'apprentissage électronique destinés aux nouveaux prestataires de services.</p> <p>En relation avec son mandat dans les interventions d'urgence, le PAM entend élaborer un module de formation à l'intention des cadres intermédiaires déployés dans les interventions d'urgence relatives à des crises pandémiques. Il s'agira d'un module qui sera aligné sur les normes de l'OMS et qui permettra au PAM de contribuer au développement des capacités des équipes intervenant lors de situations d'urgence sanitaires d'envergure mondiale.</p>	

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DE L'INTERVENTION
MENÉE PAR LE PAM POUR FAIRE FACE À LA CRISE LIÉE AU VIRUS EBOLA EN GUINÉE, AU LIBÉRIA ET EN SIERRA LEONE**

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 2: Partenariats</p> <p>➤ En coopération avec les partenaires clés pertinents des Nations Unies, déterminer les possibilités d'appui stratégique aux échelles régionale et nationale aux fins du renforcement organisationnel des parties prenantes nationales chargées de l'action d'urgence, et intégrer ces activités dans les plans stratégiques de pays respectifs en cours d'élaboration dans la région.</p>	<p>Bureaux de pays et bureau régional, en coordination avec la Division de la préparation aux situations d'urgence et de l'appui aux interventions en cas de crise et la Division des politiques et des programmes</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>L'unité chargée des interventions d'urgence au sein du bureau régional collabore avec les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales (ONG) et les gouvernements de la région.</p> <p>Une équipe spéciale chargée de la feuille de route intégrée a été mise sur pied pour fournir aux bureaux de pays des indications relatives à l'élaboration de leur plan stratégique de pays (PSP).</p> <p>En Guinée, dans le cadre de la quatrième composante du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, intitulée "Ebola et autres situations d'urgence", le PAM collabore avec d'autres organismes des Nations Unies pour aider le Gouvernement et d'autres partenaires à mener des activités de réduction des risques de catastrophe et d'intervention en cas de crise, qui constituent l'un des piliers du programme en faveur du redressement et de la résilience post-Ebola que le Gouvernement et les partenaires mettent actuellement en œuvre.</p> <p>Lors de l'élaboration du PSP, le bureau de pays met l'accent sur les activités de préparation et d'intervention en cas d'urgence, qui sont incluses dans le plan national de développement social et économique (2016-2020). Dans un souci d'alignement, le PAM plaidera en faveur de l'intégration d'un résultat stratégique relatif au renforcement des capacités, dans l'examen stratégique Faim zéro.</p> <p>Au Libéria, le bureau de pays aide le Gouvernement à procéder à son examen stratégique Faim zéro, qui permettra de déterminer les besoins en matière de développement des capacités nationales, de partenariats et de collaboration interorganisations, à inclure dans le nouveau PSP attendu en février 2018.</p> <p>En Sierra Leone, cette recommandation est appliquée dans le cadre de l'intervention prolongée de secours et de redressement au titre du troisième pilier, qui concerne le développement des capacités des institutions nationales en matière de gestion des risques de catastrophe. Lors de l'élaboration du PSP, le bureau de pays s'emploiera à renforcer les capacités nationales en matière de</p>	<p>Fin 2018</p> <p>Fin 2017</p> <p>En fonction de la mise en place des PSP dans la région</p> <p>Fin 2017</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DE L'INTERVENTION MENÉE PAR LE PAM POUR FAIRE FACE À LA CRISE LIÉE AU VIRUS EBOLA EN GUINÉE, AU LIBÉRIA ET EN SIERRA LEONE			
Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
		<p>préparation et intervention lors des situations d'urgence futures, notamment en cas d'épidémies d'Ebola ou d'inondations localisées. Des simulations ont été réalisées avec le Bureau de la sécurité nationale.</p> <p>En concertation avec les comités de gestion des catastrophes des districts du Bureau de la sécurité nationale, le bureau de pays donne la priorité aux régions les plus exposées aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux catastrophes naturelles.</p> <p>Le bureau de pays a également établi un plan d'intervention d'urgence en cas d'inondations, et a élaboré, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, une approche dite "sans regrets" de riposte au virus Ebola.</p>	
<p>Recommandation 3a: Chaîne d'approvisionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le PAM devrait élaborer un système solide et souple de gestion de l'information concernant les articles non alimentaires afin de permettre une gestion et un suivi satisfaisants de ces articles, depuis le point de réception par le PAM (pour le PAM ou au nom de partenaires) jusqu'au point de transfert au destinataire prévu autre que le PAM. La première étape serait la suivante: ➤ Le PAM devrait réaliser une étude de faisabilité afin de préciser l'objectif du suivi et de la gestion, le champ d'application du système et l'investissement nécessaire, et d'indiquer un calendrier réaliste d'élaboration et de mise en place de la solution. 	Division chargée de la chaîne d'approvisionnement	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le PAM recherchera une solution efficace et efficiente permettant de suivre et gérer les articles non alimentaires au nom de ses partenaires.</p> <p>Des procédures normalisées de suivi des articles non alimentaires sont en cours d'élaboration pour renforcer l'efficacité et la transparence de la gestion des inventaires. Le PAM évalue actuellement des solutions informatiques internes susceptibles d'être adaptées pour permettre le suivi de ces articles, depuis la chaîne d'approvisionnement en aval jusqu'aux bénéficiaires. L'évaluation porte aussi sur les possibilités de suivi et de traçage depuis la chaîne d'approvisionnement en amont jusqu'au fournisseur, et comprend une étude de faisabilité du système sélectionné, du point de vue des normes en vigueur dans le secteur, notamment concernant les produits médicaux. L'étude de faisabilité s'achèvera en mars 2017. La solution informatique retenue devrait fournir un outil de suivi, tel qu'un tableau de bord, ainsi qu'un outil de gestion de la performance comme un tableau de bord prospectif.</p> <p>Les travaux portant sur la solution informatique sont coordonnés avec l'initiative relative à la chaîne d'approvisionnement en cas de crise due à une pandémie, notamment en ce qui concerne la recherche de</p>	Fin 2017

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DE L'INTERVENTION MENÉE PAR LE PAM POUR FAIRE FACE À LA CRISE LIÉE AU VIRUS EBOLA EN GUINÉE, AU LIBÉRIA ET EN SIERRA LEONE

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
		sources de financement pour ce système, censé apporter des avantages à l'ensemble de la communauté humanitaire.	
<p>Recommandation 3b: Chaîne d'approvisionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le PAM devrait rationaliser ses procédures d'achat d'articles non alimentaires (que ces derniers soient destinés au PAM ou à des parties tierces), en veillant à ce que les directives existantes définissent clairement la marche à suivre et à ce que les directives relatives aux expéditions internationales (par voie aérienne ou maritime) soient révisées, actualisées et communiquées aux membres du personnel et partenaires concernés. 	Division chargée de la chaîne d'approvisionnement	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>La bonne coordination entre la Sous-Division des achats de biens et de services du PAM et les procédures d'achat des entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies observée au cours de la riposte au virus Ebola pourrait être reproduite comme approche normalisée d'achat intégré. Les capacités de l'entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies de Doubaï en matière d'achat – y compris la cellule chargée des services humanitaires à l'échelle mondiale, l'Équipe d'intervention rapide dans le domaine des technologies de l'information et des télécommunications et le Programme mondial d'achat-location de véhicules – doivent être prises en compte dans ce processus. S'agissant des procédures pour la manutention des articles non alimentaires destinés au PAM et/ou à des tiers, il convient d'examiner les points suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ renforcement du service d'achat au moyen d'une présélection des produits pharmaceutiques réalisée en concertation avec l'OMS et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF); ➤ création de valeur sur le long terme grâce au recours à certains fournisseurs spécifiques pour les produits pharmaceutiques, et à un mélange d'achats en ligne, d'achats physiques et d'achats régionaux et locaux, en concertation avec l'OMS et l'UNICEF; et ➤ en concertation avec l'OMS et l'UNICEF, participation à l'élaboration des politiques aux côtés des ministères de la santé pour faire en sorte que la chaîne d'approvisionnement du PAM respecte la réglementation des autorités nationales de contrôle des médicaments. <p>De nouvelles directives seront élaborées pour l'achat de biens et de services, le transport maritime, le transport aérien et l'assurance. Les directives relatives aux services de transport privilégieront</p>	Fin 2017

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DE L'INTERVENTION
MENÉE PAR LE PAM POUR FAIRE FACE À LA CRISE LIÉE AU VIRUS EBOLA EN GUINÉE, AU LIBÉRIA ET EN SIERRA LEONE**

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
		<p>l'élaboration d'une approche fondée sur le marché qui soit plus structurée et plus uniforme, les économies d'échelle, l'amélioration du contrôle des activités des bureaux de pays et l'appui dont ils bénéficient, et enfin l'optimisation de l'utilisation des ressources.</p> <p>En octobre 2016, un chargé des expéditions pour les articles non alimentaires a rejoint l'unité régionale chargée des services logistiques communs, pour s'occuper du transport maritime de ces articles et trouver de nouvelles solutions.</p> <p>Le manuel relatif à la logistique du transport est en cours d'actualisation.</p> <p>En outre:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ un spécialiste d'UPS analyse actuellement les modèles de prestation de services des unités chargées des services communs, pour mettre en évidence les doubles emplois et recommander des synergies aux fins de la création de services clients fonctionnels; ➤ différents modèles pilotes d'intégration des services sont expérimentés dans les bureaux du PAM à Djibouti et en Ouganda et au Siège; ➤ un nouveau modèle de prestation de services à l'intention des tiers sera mis au point sur la base des projets pilotes et des recommandations du spécialiste d'UPS, afin que les tiers puissent bénéficier de services efficaces, rapides et efficients; et ➤ ce nouveau modèle sera diffusé dans l'ensemble du PAM et chez les tierces parties, au moyen de matériel d'information et dans le cadre d'ateliers et de cours de formation. 	

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DE L'INTERVENTION MENÉE PAR LE PAM POUR FAIRE FACE À LA CRISE LIÉE AU VIRUS EBOLA EN GUINÉE, AU LIBÉRIA ET EN SIERRA LEONE

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 4: Systèmes d'information sur la gestion des ressources et de suivi des résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour intégrer, agréger et harmoniser les séries de données aux niveaux du bureau régional et des bureaux de pays, le PAM devrait réviser ses systèmes et pratiques de collecte de données et de gestion de l'information, en prêtant une attention particulière au recueil et à l'analyse de données ventilées par sexe et par âge. 	<p>Sous-Division de la gestion de la performance et de l'établissement de rapports avec l'appui du bureau régional et des bureaux de pays</p>	<p>La recommandation est en partie acceptée.</p> <p>Le bureau régional fournit aux bureaux de pays des directives sur la collecte de données ventilées par sexe et par âge et l'établissement de rapports relatifs à ces données. COMET (outil des bureaux de pays pour une gestion efficace), l'outil institutionnel du PAM permettant le stockage et la communication des données de suivi, est pleinement opérationnel dans tous les pays de la région.</p> <p>Le bureau régional aidera les bureaux de pays à mettre sur pied un système de suivi utilisant l'application de collecte de données par téléphone portable ou l'application Ona pour recueillir, analyser et communiquer les indicateurs relatifs aux effets directs, aux processus, à la problématique hommes-femmes et à la protection.</p> <p>Les bureaux de pays reconnaissent que, dans certains domaines, il n'y a pas eu de production de données ventilées au cours de la période couverte par le rapport sur l'intervention de niveau 3. Cependant, les outils que le PAM utilise pour collecter et stocker les données et établir des rapports permettent de traiter les données ventilées par sexe et par groupe d'âge.</p> <p>Il convient de noter que la situation d'urgence relative à l'épidémie d'Ebola a été la première de ce genre pour le PAM, et que le fait d'assurer le suivi de cette intervention de type sanitaire avec des partenaires a constitué une source de difficultés. Fort des enseignements tirés de l'expérience, le PAM anticipera les besoins et élaborera des mécanismes de collecte de données auprès des partenaires directement chargés de venir en aide aux groupes cibles fragiles.</p>	<p>Fin 2017</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DE L'INTERVENTION MENÉE PAR LE PAM POUR FAIRE FACE À LA CRISE LIÉE AU VIRUS EBOLA EN GUINÉE, AU LIBÉRIA ET EN SIERRA LEONE			
Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 5A: Approche centrée sur les bénéficiaires</p> <p>➤ En application de sa politique en matière de problématique hommes-femmes, le PAM devrait ajuster ses directives concernant la responsabilité à l'égard des bénéficiaires d'interventions sanitaires, en assurant le respect des normes minimales relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans l'ensemble des interventions et des situations d'urgence, notamment au moyen de l'analyse de données ventilées par sexe et par âge.</p>	<p>Division des politiques et des programmes avec l'appui du Bureau chargé de la prise en compte de la problématique hommes-femmes</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le PAM révisera ses directives relatives à la responsabilité à l'égard des bénéficiaires des interventions d'urgence sanitaires.</p> <p>Le PAM veillera à intégrer la problématique hommes-femmes dans ses directives ainsi que dans la boîte à outils et les pratiques optimales à venir relatives à la responsabilité à l'égard des populations touchées. Il intégrera également la responsabilité à l'égard des populations touchées dans les stratégies, les directives et les plans d'action en matière de problématique hommes-femmes.</p>	<p>Mi-2017</p>
<p>Recommandation 5b: Approche centrée sur les bénéficiaires</p> <p>➤ Le PAM devrait réviser ses directives relatives à l'établissement et à la gestion des dispositifs de réclamation et de remontée de l'information, en précisant la répartition des responsabilités s'agissant de la mise en œuvre de ces dispositifs dans l'ensemble du PAM et au niveau des bureaux de pays, en veillant à ce que les directives soient adaptées et applicables à tous les contextes, y compris les situations d'urgence sanitaire, et en sensibilisant son personnel et ses partenaires, au moyen d'accords de terrain.</p>	<p>Division des politiques et des programmes</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le PAM traitera ces questions à l'aide d'une combinaison de directives révisées, de boîtes à outils, de recueils de pratiques optimales, de cours de formation et d'ajustements apportés aux accords de partenariat sur le terrain.</p> <p>Le recueil de directives relatives aux ONG contribuera à renforcer la collaboration du Siège et des bureaux de pays en matière de gestion des partenariats établis avec des ONG.</p>	<p>Mi-2017</p>

Liste des sigles utilisés dans le présent document

COMET	outil des bureaux de pays pour une gestion efficace
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
PSP	plan stratégique de pays
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance